



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseile. municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 février 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents: M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, 3 Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigoteau, Etcheverry, Recart, Dallet, Sorhaits et Gony.

Absents excusés: Mmes et MM. Bigé (procuration à M. Lahorgue), Gay (procuration à Mme Recart), Klisz (procuration à Mme Gallot), David, Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Secrétaire de séance : M. Francis Davril Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents :14 Nombre de votants: 14

N°11: Objet: Avenant n°4 au Contrat Enfance Jeunesse

La commune de Bassussarry est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la C.A.F. du Pays basque et du Seignanx.

Il est proposé de signer l'avenant n° 4 intégrant des actions nouvelles (augmentation de la fréquentation du local jeune et mission de coordination) et prenant effet au 1^{er} janvier 2014, les clauses de la convention initiale et de ses précédents avenants non contraires à ce dernier avenant restant en vigueur.

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré.

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le maire à signer l'avenant n° 4 au Contrat Enfance Jeunesse.

Vote: 14

Pour: 18 (dont 4 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme Le Maire

64200

P. Baudry

April 1 2/3/2015